



## Un partenariat de haut niveau pour la réglementation internationale

Le 3 septembre 2020, le Secrétaire général de l'OTIF, M. Wolfgang Küpper, a participé à la **7<sup>e</sup> Réunion annuelle des organisations internationales** organisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La réunion s'est tenue à distance par vidéoconférence.

La réunion s'est déroulée en deux temps : un premier webinar de haut niveau portant sur la coordination des organisations internationales et de leurs États membres face à la crise mondiale et un deuxième webinar sur l'établissement d'un recueil des pratiques des organisations internationales.

Lors de la réunion, les secrétariats des organisations internationales participants ont publié une **déclaration commune** portant sur un partenariat des organisations internationales pour une activité réglementaire efficace, au sein duquel le Secrétariat de l'OTIF va s'attacher notamment à :

- échanger des informations, des expériences et des meilleures pratiques en matière d'élaboration de règles internationales ;
- identifier les principaux défis et opportunités prioritaires dans l'élaboration des règles internationales, en vue de faire progresser la compréhension dans ces domaines, de réduire les chevauchements et d'éviter les doubles emplois, et d'encourager une action coordonnée ;
- promouvoir une plus grande communauté, compatibilité et synergie dans l'élaboration des règles internationales.

Saisissant cette opportunité, le Secrétariat réitère son engagement pour une élaboration plus efficace des règles internationales ainsi que pour une meilleure coordination internationale.

Renforcer la coopération de l'OTIF avec d'autres organisations et associations internationales pertinentes est crucial afin que l'Organisation mène à bien le but qui lui est fixé dans l'article 2 de la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF).

